

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20200910-08-DE
Date de télétransmission : 23/09/2020
Date de réception en préfecture : 23/09/2020
Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Nancy
Canton de Val de Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 10 septembre 2020

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **10 septembre 2020 à 20h30, à la salle de l'Ermitage à Frouard**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **4 septembre 2020**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LEPIANKO – M. MACHADO – M. VOINSON
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME GAMEL – M. MULLET – MME PELLENZ – MME PHILIPPOT – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN – MME PANO – M. SOLDNER
<i>Faulx</i>	M. GRANDIEU – MME LEPRUN
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME GERARDIN – M. GRAFF – M. LEBOEUF – M. LEICKNER – MME MACAIGNE
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. JACQUES – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BECK – MME CLEMENT-DILLMANN – M. DOSE – MME GUENSER – M. ROUGIEUX – M. WAGNER
<i>Malleloy</i>	M. GODEFROY – MME SALEUR
<i>Marbache</i>	MME LESAINE – M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BLASIUS
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME BOCHNAK – MME GEOFFROY – M. KUHN – M. MAUGRAS – M. TROGRIC
<i>Saizerais</i>	MME ASCHBACHER – M. LEGGERI
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME SCHMITT à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. POTDEVIN à M. TROGRIC (Pompey)

N°08 – DB du 10/09/2020

Rapporteur : Monsieur le Président

**Budget supplémentaire et affectation résultat budget annexe
restauration 2020**

Le Budget Primitif de l'exercice 2020 a été voté en Conseil le 27/02/2020 à hauteur de **4.4 millions d'euros**. Il n'a pas été procédé à la reprise anticipée des résultats 2019 ni de restes à réaliser.

En séance du 30 avril dernier, lors de l'examen du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2019, les résultats du budget annexe restauration ont été actés :

Excédent de fonctionnement 2019	+ 20 819.50€
Déficit de fonctionnement antérieur reporté	- 1 497 220.34€
Résultat de clôture	- 1 476 400.84€
Déficit d' investissement 2019	- 75 860.84€
Déficit d'investissement antérieur reporté	- 81 803.38€
Résultat de clôture	- 157 664.22€
Résultat global de l'exercice 2019	- 55 041.34€
Résultat global de clôture	- 1 634 065.06

Le Budget Supplémentaire 2020 porte le budget à un peu plus de **6 millions d'euros** avec des inscriptions à hauteur de + 1.5 M€ en fonctionnement et 144 k€ en investissement.

Accusé de réception en préfecture
05425400601-20200910-08-DE
Date de télétransmission : 23/09/2020
Date de réception en préfecture : 23/09/2020

La reprise des résultats :

- 1 476 400.84€ au 002 « déficit de fonctionnement reporté »
 - 157 664.22€ au 001 « déficit d'investissement reporté »
- L'ajustement de crédits avec des baisses de dépenses (110 K€) et de recettes (467 K€) suite à la pandémie de Covid19 et à la fermeture temporaire de la cuisine centrale et des offices.
 - L'ajustement des dotations aux amortissements

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES INSCRITES AU BS 2020 :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	143 804.91	1 509 972.77	1 653 777.68
Recettes	143 804.91	1 509 972.77	1 653 777.68

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

ADOpte le Budget Supplémentaire 2020 de la Restauration présenté dans le document budgétaire en annexe.

PRECISE que le Budget Supplémentaire est adopté chapitre par chapitre en fonctionnement et par opération en Investissement.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC